

Règles typographiques de *Francia*

État: 13/10/2025

1. Dimensions et résumé

La taille limite pour les articles est de 80 000 signes (notes et espaces incluses); pour les mélanges, elle est de 40 000 signes. Veuillez garder à l'esprit que la concision d'un texte favorise sa bonne réception.

Merci de joindre un résumé de 1500 signes (espaces incluses).

2. Contacts

Vous trouverez toutes les informations concernant les modalités de parution de *Francia*, la cession de droits et l'*open access* sur la plateforme en ligne heiJournals: Francia.dhi-paris.fr.

En cas de questions, vous pouvez vous adresser à la rédaction: francia@dhi-paris.fr ou aux responsables des différentes périodes:

Moyen Âge	Kirsten Wallenwein KWallenwein@dhi-paris.fr
Époque moderne (jusque 1815)	Christine Zabel CZabel@dhi-paris.fr
Époque contemporaine	Jürgen Finger JFinger@dhi-paris.fr

3. Orthographe et règles typographiques

Nous vous remercions d'utiliser les normes de l'orthographe réformée.

La rédaction suit les règles typographiques de l'Imprimerie nationale en ce qui concerne l'emploi de majuscules, leur accentuation, l'écriture des nombres, etc.

Veuillez tenir compte du fait que la revue a fait le choix d'utiliser les normes de ponctuation allemandes indépendamment de la langue dans laquelle est rédigé le manuscrit.

ÉCRITURE INCLUSIVE

Les rédactions de l'IHA veillent à une écriture inclusive qui représente précisément la diversité des situations et configurations sociales. Cela peut être réalisé par l'usage de termes épicènes et de formulations dédoublées, quand c'est possible et pertinent, ou par l'usage de caractères spéciaux. Si vous choisissez d'utiliser des caractères spéciaux, nous vous demandons pour des raisons d'homogénéisation d'employer le point médian en français (historien·ne). Vous trouverez plus d'informations [sur notre site internet](#).

APPELS DE NOTES

Les appels de notes se placent après le signe de ponctuation.

GUILLEMETS DOUBLES: »...«

Les guillemets doubles (chevrons vers l'intérieur, sans espace insécable) signalent la citation (voir plus bas), la prise de distance avec des termes issus des sources, ainsi de »Volksgemeinschaft«, ou encore des figures de style (ironie, métaphore, etc.). En ce cas, les guillemets peuvent être évités par le recours à des adjectifs tels que »soi-disant«, »prétendu«, »supposé«, etc.

GUILLEMETS SIMPLES: >...<

»Les guillemets simples ne sont employés que pour la «citation dans la citation».«¹

TIRETS

Les tirets semi-cadratins – comme ici – manifestent, en tant que tirets d'incise, une insertion dans le texte. Ils sont aussi utilisés pour indiquer l'intervalle entre des numéros de pages, de colonnes ou d'années.² Ils diffèrent du trait d'union, servant à joindre deux mots.

§ 174–178

1945–1948

Mais: ... de 1945 à 1948 ...

ITALIQUE

Les concepts ou expressions en langue étrangère dans le corps du texte se placent en italique. Les emprunts lexicaux et mots étrangers lexicalisés restent en romain et suivent l'orthographe française.

Mittelalter, l'ordo militaris, un ersatz, un imbroglio...

Dans le corps du texte, les titres d'œuvres et de journaux ou revues s'écrivent en italique, ainsi lorsqu'il est question de l'*Apologie pour l'histoire* ou du journal *Le Monde*.

Les noms d'institutions, partis et associations s'indiquent en romain. Le placement des majuscules suit l'usage de la langue concernée:

Archives nationales, École nationale des chartes, Parti socialiste, le Conservative Party

Merci de faire un usage modéré de l'italique d'emphase.

CITATIONS

Les citations dans le texte se placent toujours en romain, entre »guillemets doubles de *Francia*« (les chevrons vers l'intérieur, sans espace insécable). Des coupes dans la citation se manifestent par des points de suspension entre crochets: [...].

Les citations dépassant quatre lignes du corps de texte forment un paragraphe indépendant, avec un retrait et sans guillemets.

4. Notes

Les notes sont à traiter comme une phrase complète, commençant par une majuscule et se terminant par un point. Le numéro de la note est suivi d'une espace.

Merci de placer les NOMS DE FAMILLE des auteurs et autrices, ou personnes ayant dirigé, traduit, édité ou contribué d'une autre manière en petites capitales.³

Pour les logiciels de gestion de références bibliographiques Citavi et Zotero, il existe un style de citation de *Francia*.

¹ On obtient les guillemets simples soit par INSERTION/CARACTÈRES SPÉCIAUX soit par le raccourci clavier Alt+0155 (‘) ou Alt+0139 (‘).

² On obtient les tirets semi-cadratins en pressant la touche Ctrl ainsi que celle du signe moins sur le pavé numérique.

³ Les petites capitales s'obtiennent sur Word par Ctrl+Alt+K. Le cas échéant, merci de remplacer le ß par ss.

Merci d'observer les particularités suivantes:

- *Francia* évite généralement le recours à l'abréviation »p.«. Si le texte est structuré en folios (fol.), colonnes (col.) ou paragraphes (§), utilisez les abréviations correspondantes. Cela vaut également pour les revues consultées en ligne avec paragraphes numérotés (§).
- Merci de toujours préciser les bornes précises du passage cité (23–24). On n'emploie pas les abréviations sq., f. ou ff.
- L'abréviation pour »folio 4 recto« est »fol. 4r«; pour »folio 4 verso« on écrit »fol. 4v«.
- La ville d'édition s'indique dans la langue du manuscrit, ainsi Munich au lieu de München.
- Les auteurs et autrices, directeurs et directrices d'ouvrage ainsi que les lieux de publication multiples sont séparés par des virgules.
- Lorsqu'il y a plus de trois auteurs et autrices, directeurs et directrices d'ouvrage ou lieux de publication, on utilise l'abréviation »et. al.« après le premier nom.
- Plusieurs indications bibliographiques à l'intérieur d'une même note sont séparées par des points-virgules.
- Les indications bibliographiques restituées par l'auteur ou l'autrice concernant l'attribution, le lieu et la date de publication se placent entre [crochets], les coupes sont indiquées par [...]. Les indications manquantes sont indiquées par »s. d.«, »s. l.«, »s. d. n. l.«.

5. Indications bibliographiques

La consultation en ligne de bibliographie ou de sources est devenue la norme. Pour permettre à vos lectrices et lecteurs de retrouver plus facilement vos références, merci d'indiquer, pour les publications disponibles en ligne, les identifiants pérennes tels que les DOI et URN; pour les revues, précisez le volume mais aussi le numéro.

MONOGRAPHIE:

Eugen EWIG, Die Merowinger und das Frankenreich, bibliographie révisée par Ulrich NONN, Stuttgart⁵2006, 17–24.

Christian GRÜNDIG, Französische Lebenswelten in der Residenz. Akteure, Räume und Modalitäten französisch-sächsischer Verflechtung im augusteischen Dresden, 1694–1763, Heidelberg 2022, DOI: [10.17885/heiup.1090](https://doi.org/10.17885/heiup.1090).

Michelle PERROT, Alain CORBIN, Histoire de la vie privée, vol. 4: De la Révolution à la Grande Guerre, Paris 1984.

ARTICLE TIRÉ D'UNE REVUE:

Michael WERNER, Bénédicte ZIMMERMANN, Penser l'histoire croisée. Entre empirie et réflexivité, dans: Annales HSS 58/1 (2003), 7–36, DOI: [10.1017/S0395264900002547](https://doi.org/10.1017/S0395264900002547), 15.

CONTRIBUTION ISSUE D'UN OUVRAGE COLLECTIF:

Françoise GASPARRI, Le renouveau de Rome, dans: Agnès Bos, Xavier DECTOT (dir.), L'architecture gothique au service de la liturgie, Turnhout 2003, 43–46, 44.

Brigitte SCHLIEBEN-LANGE, Die Wörterbücher in der Revolution (1789–1804), dans: Rolf REICHARDT, Eberhard SCHMITT (dir.), Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1680–1820, volume 1/2, Munich 1985, 149–189, DOI: [10.1515/9783486823226-006](https://doi.org/10.1515/9783486823226-006).

CONTRIBUTION ISSUE D'UN OUVRAGE COLLECTIF DIRIGÉ PAR UNE INSTITUTION:

Harald MAYER, Universität im Wandel. Die Universität Münster, dans: Die deutsche Universität im 20. Jahrhundert. Die Entwicklung einer Institution zwischen Tradition und Autonomie, dir. par l’Institut für Universitätsforschung, Mayence 1994, 5–43, 22–25.

PAGES INTERNET, ÉDITIONS EN LIGNE, PUBLICATIONS NUMÉRIQUES

Les références à des pages web doivent contenir des informations sur l'auteur, l'autrice ou l'institution responsable du contenu, un titre, une URL, une date de publication (a minima l'année) et de consultation. Des précisions telles que »URL« ou »consulté le« sont inutiles. Lorsqu'il existe un identifiant pérenne, tel qu'un DOI ou un URN, il doit toujours être privilégié au lien web (et indiqué seul, sans URL ni date de consultation).

Présidence de la République, Déclaration finale du 72^e sommet franco-allemand [...], Potsdam, 01-12-1998, <https://www.vie-publique.fr/discours/146875-declaration-finale-du-sommet-franco-allemand-sur-la-cooperation-politique>, 19-07-2024.

Gallia Pontificia online [désormais GPO]. Reims I: Erzbischöfe, par Ludwig FALKENSTEIN. Edition électronique par Robert FRIEDRICH et Sebastian GENSICKE sous la direction de Rolf GROSSE, Paris 2023, n° 1, DOI: [10.5813/001-2023-1](https://doi.org/10.5813/001-2023-1).

Les articles issus de portails en ligne sont cités de façon analogue à ceux tirés de revues et journaux.

Mareike KÖNIG, La domesticité en Europe, XIX^e–XX^e siècle, dans: Encyclopédie d’histoire numérique de l’Europe, 22-06-2020, <https://ehne.fr/fr/node/12263>, 19-07-2024.

Kiran Klaus PATEL, Transnationale Geschichte, in: Europäische Geschichte Online (EGO), 3.12.2010, URN: [urn:nbn:de:0159-20100921309](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:0159-20100921309).

SOURCES IMPRIMÉES ET ÉDITÉES

Procès-verbal de l’entretien du général de Gaulle et du chancelier Adenauer le 14 septembre 1958, à Colombey-les-Deux-Églises de 16 heures à 18h30, dans: Documents diplomatiques français [désormais DDF], 1958, tome 2, Paris 1993, n° 155, 341–345.

L’agitation persiste à l’université des sciences humaines de Strasbourg, dans: [Le Monde, 9.5.1973](https://www.lemonde.fr/95-1973).

Jean BODIN, Les six livres de la république, volume 6, texte revu par Christiane FRÉMONT, Marie-Dominique COUZINET, Henri ROCHAIS, Paris 1986.

Joachim ALENCE, Traité des baromètres, thermomètres et notiomètres ou hygromètres, par M. D***, Amsterdam 1688.

Attention, on distingue l’édition scientifique et critique de documents, »(éd.)«, de la direction scientifique d’un numéro de revue ou d’un ouvrage collectif, »(dir.)«:

Philippe de BEAUMANOIR, Coutumes de Beauvaisis, 2 vol., éd. par Amédée SALMON, Paris 1899.

Benoît GRÉVIN, Anne-Marie TURCAN-VERKERK (dir.), Le *dictamen* dans tous ses états. Perspectives de recherche sur la théorie et la pratique de l’ars *dictaminis* (XI^e–XV^e siècles), Turnhout 2015.

SOURCES INÉDITES

Les normes de citation de documents d’archives et de manuscrits dépendent de la nature des sources, de l’époque et du classement des fonds. Il n’y a donc qu’une seule exigence: la

cohérence, tout au long de votre texte, de la structure choisie. Les éléments d'une même indication de source sont séparés par des virgules. Des formes possibles sont:

Harry v. Arnim à Bismarck, 11-05-1872, Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes (désormais PAAA), Frankreich 73, vol. 1, n° 75.

Magdeburg, Landesarchiv Sachsen-Anhalt, U 1 Erzstift Magdeburg, I n° 52.

Paris, Bibliothèque nationale de France (désormais BNF), lat. 9533, fol. 227r.

Paris, Archives nationales, MC/ET/XCI/987.

AN, BB/18/7021/2BL 688, dossier Carvelan.

À PARTIR DE LA DEUXIÈME RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE:

A partir de la deuxième utilisation, les références bibliographiques sont évoquées par un titre court et un renvoi à la note portant la première mention. Le nom de famille est en PETITES CAPITALES. Pour les ouvrages collectifs, les directeurs et directrices scientifiques sont signalés par »(dir.)«.

EWIG, Merowinger (voir n. 2), 26–28.

PATEL, Transnationale Geschichte (voir n. 10), § 10.

[Contribution], dans: GRÉVIN, TURCAN-VERKERK (dir.), *Le dictamen* (voir n. 1), 209–256.

GPO Reims I: Erzbischöfe (voir n. 3), n° 2, DOI: [10.5813/001-2023-2](https://doi.org/10.5813/001-2023-2).

Si une référence revient dans deux notes consécutives, on écrit »ibid.« pour la seconde, éventuellement avec une indication de page: »ibid., 67«.

Lorsque deux ouvrages du même auteur ou de la même autrice se succèdent, on indique »ID., titre, etc.« ou alors »EAD., titre, etc.« en petites capitales (ID. et EAED. au pluriel).